

Compte-rendu du troisième conseil d'école de St Martin des Besaces :
jeudi 17 juin, 17h30-19h30



Présents :

Parents d'élèves : Mme Gogioso, Mme Jahu, Mme Mauduit, Mme Plessis-Guérineau, Mme Viel, Mme Wojciechowski

Représentants de la mairie : Mme Thomas, M.Lecanu

Enseignants : Mme Bourdon, Mme Cadeau, Mme Geffroy, Mme Lamy, Mme Lemoussu, Mme Paul, Mme Reichart, Mme Rousseau, Mme Vannier, Mme Yon, M.Beer, M.Ledouit, M.Uhel

Absents : M.l'inspecteur (excusé), M.Martin (excusé), Mme François (excusée), Mme Lemarchand (excusée), M.Rigot (excusé), Mme Lefaudeux-Farcy (excusée), Mme Levaillant (excusée)

I.Fonctionnement du conseil d'école

***vote en distanciel**

Il avait déjà été décidé en conseil d'école, en 2019-2020, de ne réaliser le vote que par correspondance. Il est évoqué par l'Education Nationale la possibilité de pouvoir l'effectuer électroniquement et non par courrier transmis via les cahiers de liaison.

Si ce vote électronique peut être mis en place, est-ce que le conseil d'école se prononce favorablement pour son utilisation ?

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

II.Restauration scolaire et hygiène

***surveillance**

Les enseignants se sont questionnés à différentes reprises sur la surveillance lors des temps périscolaires et souhaiteraient en faire part à la mairie et aux représentants des parents d'élèves. Une réunion avec la mairie et le personnel périscolaire était prévue début juin mais elle a été annulée.

Les enseignants tiennent à préciser qu'il n'y a pas de reproches envers le personnel, mais plutôt le constat de situations pouvant entraîner du mal-être aussi bien pour les élèves que pour le personnel de cantine. Le directeur indique également que si les temps périscolaires ne relèvent pas de l'équipe enseignante (point souvent méconnu des parents), il n'y a pourtant pas une « cloison étanche » entre scolaire et périscolaire ; d'où l'idée d'une réunion où il y avait le souhait d'y associer des agents pour avoir leurs ressentis et leurs avis.

Parmi les interrogations des enseignants, on trouve :

→ *La question d'un règlement intérieur et d'un mode de punition ?* Il y a eu des attitudes inacceptables d'enfants qui n'ont pourtant pas fait l'objet de sanctions (insultes à un agent du personnel par exemple). Un règlement avec les éléments de sanction, ainsi qu'une explication aux agents de leurs possibilités d'action sembleraient appropriés. La mairie indique qu'un règlement global à tous les temps périscolaires des 5 écoles de Souleuvre en Bocage va être mis en place.

→ *La question de la communication aux familles qui semble absente ?* Les enseignants ont déjà indiqué que si un mot devait transiter par les cahiers de liaison (que ce soit pour préciser le contexte d'une chute ou bien le motif d'une dispute) c'était possible, mais cela n'est jamais utilisé. Les représentants de parents indiquent que leurs enfants ont pu mentionner certains faits à la cantine ou au bus, mais globalement ils ne sont pas informés de ce qui se passe sur ces temps (surtout s'ils n'ont pas d'enfants à la garderie, temps plus privilégié pour rencontrer certains des agents municipaux). La mairie en a pris note et cherche une solution pour mieux communiquer.

→ *La question de l'autorité, du nombre et de la formation des personnels ?* Les ATSEM, ayant pour mission de manger avec les élèves de leurs classes respectives (ce qui en soit est une très bonne idée), ne surveillent donc plus la cour d'élémentaire ; or elles forment un personnel habitué à avoir une posture d'autorité sur les élèves et elles les connaissent. Ajouter à cela qu'il y a eu de multiples absences cette année entraînant des changements dans l'équipe, plusieurs agents se sont retrouvés à devoir surveiller une cour d'élèves alors qu'ils ne l'avaient jamais fait et ne les connaissaient pas. A plusieurs reprises des enseignants sont intervenus, notamment sur le temps du midi. Un personnel supplémentaire devait être présent le midi, afin qu'il y ait toujours au minimum deux surveillants, mais avec la crise sanitaire cela n'a pu avoir lieu car il y a eu régulièrement des remplacements à effectuer sur Souleuvre en Bocage. Cette situation n'a pas lieu que sur le

temps du midi ; par exemple, lors la sortie en maternelle, il n'y a qu'une ATSEM pour surveiller les enfants du bus et de la garderie en attendant que le bus n'arrive. La mairie en a bien pris note et transmettra ces éléments lors des commissions éducation et indique que des mesures pour répondre à la demande de formation sont en cours.

III. Vie scolaire

***les effectifs pour la rentrée 2021**

Actuellement il y a 239 élèves dans l'école.

Pour l'année prochaine, il y a :

→ départs prévus : 41 (31 CM2 + 10 autres élèves hors CM2)

→ arrivées prévues : 29 (24 PS de prévus + 5 élèves hors PS)

Donc l'effectif diminuera à **227** mais le nombre de classes restera identique. La baisse démographique se voit assez nettement en maternelle ces trois dernières années. Par conséquent, il n'y aura plus que 3 classes en maternelle et 9 en élémentaire. De ce fait, une des classes de maternelle servira à accueillir une classe de CP ; cependant ces élèves de CP iront bien évidemment en récréation en élémentaire.

***bilans des sorties et interventions**

En maternelle tout d'abord :

→ sorties à pied du printemps : les élèves ont suivi le chemin le long du camping et du terrain de foot à l'automne, ils ont effectué la même promenade au printemps pour constater les changements de couleurs et de végétation (les CP ont effectué cette même promenade à toutes les saisons).

→ sortie à la ferme de Ouézy : il y a eu d'une part une visite libre des lieux et d'autre part un atelier de soins aux animaux. Ce fut une journée très agréable, qui a plu aux élèves comme aux enseignants (les CP y sont allés également, par contre, ils ont eu une journée très pluvieuse ce qui a un peu gâché la sortie).

→ sortie à Port en Bessin, visite guidée du port de pêche, et découverte de la plage d'Arromanches pour les MS-GS et GS : au départ, cela ne devait être une sortie que sur Arromanches pour tous les élèves de maternelle, avec la visite de l'atelier Vanluc, mais il y a eu annulation à cause des mesures sanitaires. Pour autant, la visite du port de pêche a été très enrichissante, les élèves ont vu le fonctionnement de l'écluse, le retour des bateaux de pêche, les modifications liées à la marée, etc.

→ sortie à Gouville sur mer pour les PS et PS-MS : suite à l'annulation de la sortie à Arromanches, et la visite du port de pêche n'étant pas adaptée aux PS, ces deux classes sortiront lundi 21 juin pour une pêche à pied suivie d'une découverte des dunes et de la plage.

→ intervention de Vanluc pour les panneaux de la maternelle : très bon contact de l'artiste avec les enfants, mais sur une journée, cela était trop court surtout pour les PS (en théorie, il aurait déjà dû y avoir un travail préalable si la visite de l'atelier avait pu se faire). Les enfants apprécient énormément les panneaux, mais du point de vue des enseignants, les élèves auraient pu être davantage acteurs.

En élémentaire :

→ sorties au Mont St Michel (jeu ludique sur le Mont + promenade dans la baie) : hormis les CM2, toutes les classes ont participé à cette sortie sur 3 journées différentes. Si les enfants ont énormément apprécié les journées, les enseignants sont beaucoup plus mitigés surtout vis-à-vis des intervenants : parfois ils étaient inexistantes, parfois leurs propos étaient trop complexes. Le jeu était inadapté aux élèves surtout pour les CP.

→ sorties au château de Caen (visite du château, du musée de Normandie et des Beaux Arts), pour les CE1, CE1-CM1, CE2 et CM1 : là aussi les élèves ont beaucoup apprécié la visite du château ainsi que la découverte du musée des Beaux Arts. Les guides étaient compétents. Mais, déception des enseignants sur la gestion de l'organisation au musée de Normandie. Les CE1-CM1 et CM1 iront le 24 juin.

→ pour les CM2 Mémorial + Arromanches (cinéma 360° + orientation) : la sortie au Mémorial s'est très bien déroulée, avec une visite sur le thème des *Enfants dans la guerre* le matin, puis un atelier l'après-midi sur le déroulement de la guerre à travers le prisme d'une famille juive. Les élèves ont même pu visiter les archives, car ils étaient la première école à revenir au Mémorial après plusieurs mois de fermeture suite à la crise sanitaire. M.Ledouit tient à souligner que si plusieurs enfants semblaient sceptiques d'aller au Mémorial, la grande majorité des élèves ont souligné qu'ils avaient apprécié cette journée. Le lundi 21 les élèves iront voir une plage du débarquement à Arromanches, avec le cinéma 360° en complément pour découvrir les conditions du 6 juin 1944.

→ CM2, journée avec Entreprendre pour apprendre : les élèves ont été confrontés à la question de « Comment rendre ma commune plus propre ? ». Grâce à l'association, ils ont effectué un travail de recherche d'idées tout

au long de la journée, avec réalisation d'une affiche pour leur proposition, et passage devant un jury en fin de journée qui devait désigner le projet coup de cœur (le jury était composé de deux conseillers municipaux, d'une formatrice du SEROC et de l'inspecteur de l'Education Nationale de Vire M.Marco). Il était convenu que l'équipe gagnante ferait sa proposition au conseil municipal de St Martin des Besaces afin que cela soit proposé au vote (cela a eu lieu au conseil municipal de juin). Journée très enrichissante pour les élèves. L'école tient à remercier l'association pour leur travail de qualité mais également leur générosité, car l'une des formatrices est mère d'élève et la prestation a été offerte à l'école.

→ Intervention de la Loure, association présentant des chants et danses traditionnelles normandes (3 séances pour chaque classe) : à nouveau les élèves ont apprécié ces temps de découverte, mais du point de vue des enseignants l'organisation et le contenu n'étaient pas satisfaisants pédagogiquement.

***bilans dispositifs CP et RASED**

Pour rappel, l'école bénéficie de trois dispositifs 100 % réussite CP depuis 3 ans, dispositifs reconduits de nouveau l'année prochaine. Les maîtresses indiquent qu'elles fonctionnent de la même manière dans les classes : mêmes outils, mêmes supports pédagogiques, même emploi du temps. Le petit groupe apparaît bénéfique pour tous, en permettant une proximité plus importante avec les élèves et un suivi quasi individualisé (très bénéfique pour les élèves moyens, parfois « noyés dans la masse » dans une classe entière). La difficulté se pose pour la liaison avec le CE1 et le retour dans une classe entière, ce qui est parfois difficile à vivre notamment car il faut s'habituer à une plus grande autonomie et un adulte moins disponible.

Le directeur rappelle que l'année prochaine l'une des classes sera dans les locaux de la maternelle (pour autant les élèves feront les récréations en élémentaire avec les autres élèves de CP).

Concernant le RASED :

→ Mme Levailant, la psychologue scolaire a vu 34 enfants ; 13 pour des observations en classe, 16 pour des bilans, 4 pour une orientation ULIS et 1 pour une orientation SEGPA. Mme Levailant a assisté à 10 équipes éducatives et 13 équipes de suivis pour des enfants ayant une reconnaissance de handicap.

→ Mme Lefaudeux-Farcy, enseignante spécialisée, est venue du 18 janvier au 1er avril 2021, lundi et jeudi, journées entières. 6 groupes répartis sur la journée. 5 CE1 avec un travail sur le code, encodage et décodage. 6 CE2 en 2 groupes lecture, compréhension et travail sur les graphèmes complexes ; 4 CM1 lecture compréhension ; 4 CM1/ 2 lecture compréhension ; 3 CM2 maths, numération, résolution de problèmes. Soit 11 élèves en cycle 2 et 11 élèves en cycle 3, 2 fois par semaine 45 minutes.

***dispositif école ouverte en juillet et stages de remise à niveau**

Les stages de remise à niveau sont un dispositif existant depuis plusieurs années déjà mais habituellement réservés aux CM1 et CM2. Avec le contexte sanitaire, il est ouvert à tous les niveaux, et il y aura cinq enseignants du 23 au 27 août pour encadrer un stage (un par niveau).

Le dispositif école ouverte est habituellement réservé aux écoles d'éducation propriétaire, mais élargi cette année avec le contexte sanitaire. C'est un dispositif mêlant à la fois activité pédagogique et culturelle, avec la possibilité d'intervenants extérieurs. Ainsi, les matinées des 7, 8 et 9 juillet des révisions ludiques, des découvertes de jeux de société (association *Jeux M'amuse*) et une initiation au jonglage (association *Tout jonglerie*) seront proposées à 24 élèves de l'école, en priorité à ceux qui reviendront en août.

***projet envisagé pour l'année 2021-2022**

Le projet cirque, annulé l'année passée, est reporté du 9 au 20 mai 2022.

En maternelle ce projet sera travaillé tout au long de l'année.

En élémentaire, il y a le souhait de travailler une première partie de l'année à l'embellissement de la cour d'élémentaire. Les maternelles y consacreront moins de temps (et ils ont débuté cette année avec le renouvellement des panneaux) mais il y aura également une réflexion notamment sur la végétalisation de la cour de maternelle.

***horaires de l'école**

Question aux représentants de la mairie pour savoir si les nouveaux horaires ont été accordés. Pour rappel, l'école a effectué la proposition suivante : 8h50-12h20 et 13h50-16h20.

La mairie indique qu'il n'y a toujours pas d'horaires validés et qu'une nouvelle réunion de la commission a lieu juste après le conseil d'école. Il est indiqué que le collège change ses horaires et que les bus passeront comme avant, c'est-à-dire à 17h. Il est demandé aux enseignants si le créneau 16h20-17h n'est pas trop long en termes d'attente.

Les enseignants indiquent tout d'abord être surpris qu'on leur pose cette question en conseil d'école à moins de 3 semaines des vacances (les inscriptions des nouveaux élèves sont tout de même en cours). Ensuite, les enseignants indiquent que cet horaire de 16h20 était celui mis en place lorsque l'école était à 4 jours, permettant notamment de pouvoir proposer à tous les élèves de l'APC après l'école de 16h20 à 17h (actuellement les élèves qui prennent le bus ne peuvent pas y participer si les parents n'ont pas moyen de venir les chercher). Enfin, l'école est bien consciente des remarques effectuées vis-à-vis des temps de surveillance (cf.II) mais s'il faut agrandir le temps du midi pour avoir moins d'attente le soir, le problème est seulement reporté ; en effet les enfants auront des temps de récréation plus longs le midi, il y a davantage d'élèves, il n'y a pas d'activités supplémentaires proposées par rapport au soir, et les préaux sont petits pour l'hiver. Si la mairie indique que des solutions pour encadrer les élèves seront proposées le midi, alors une réflexion sur un temps du midi plus long pourrait s'envisager mais en attendant autant rester sur la proposition faite puisque cela fonctionnait bien avant (la majorité des enseignants préférant l'APC le soir après l'école plutôt que le midi). M.Beer précise que lorsqu'il y avait l'école à 4 jours, 2 soirs par semaine il y avait Récréagym ainsi qu'une fois le judo.

***la coopérative scolaire**

Etat des lieux par Mme Bourdon et Mme Yon.

Solde du compte bancaire au précédent conseil d'école : 16 333, 53 €

Solde en caisse : 54 €

Dépenses : facture de la galette des rois (825 €) + sortie à la ferme de Ouézy (696€) + sortie à Port en Bessin (140€) + Intervention Vanluc (1 000€) + facture du photographe scolaire Ogier (3547, 50 €) + Sortie au Mémorial de Caen (248€) + achats divers (8.05 €) = **6 464, 55 €**

Recettes : photographies individuelles Ogier (4788€) + dons des familles (69€) = **4 857 €**

Dépenses à prévoir : Intervention de La Loure (1 450€) + Abonnements classes CM1/CM2 pour la rentrée (environ 100 €) + Château de CAEN (2 X 80€) + Sortie à Gouville (environ 492€) + sortie Arromanches des CM2 (136€) + solde des régies d'avance de chaque classe. Au total, il y aura une dépense comprise entre 2 000 et 3 000 €. De plus, un acompte pour le cirque sera certainement nécessaire.

L'école tient à remercier M et Mme Jouenne, les boulangers, pour leur participation à la galette des rois !

IV.Activités post et péri scolaires.

***bibliothèque municipale et école**

Le prêt devrait pouvoir reprendre à la rentrée si les conditions sanitaires s'améliorent.

L'école remercie Mme Caumont d'inscrire chaque année les classes au concours des Incorruptibles, qui permet de découvrir des livres de qualité et de participer à un vote engageant des centaines d'écoles de France. Enfin, l'école indique à la mairie que l'année prochaine la lecture sera désignée *Grande cause nationale*. Des budgets devraient être proposés pour les bibliothèques le demandant, il faudrait se renseigner.

V.Sécurité et équipement

***bilan des exercices de l'année**

L'école a organisé le deuxième exercice incendie le lundi 7 juin ; exercice surprise que ce soit élèves ou enseignants. L'exercice s'est bien déroulé.

Au niveau des exercices PPMS, le deuxième exercice prévu devait être académique. Il a été repoussé au mois de novembre 2021. L'école devait le reprendre avec les mêmes modalités début mars mais il a été annulé suite au 3^{ème} confinement.

Il y a eu un test salivaire au niveau de l'ensemble de l'école le mardi 8 juin. Il n'y a pas eu de cas positif signalé. Un peu plus de 80% des élèves ont été testés (les non-testés ne sont pas tous des refus, il y a également eu des enfants absents le jour du test).

***besoins en matériel et travaux**

Rappel des demandes déjà effectuées au 2^{ème} conseil d'école :

- niveler le sol au niveau de la porte coulissante menant de la cour de l'école élémentaire à la cantine pour éviter les flaques d'eau (passage régulier pour la cantine, la garderie et le bus)
- problème d'Internet toujours présent
- pour la première salle de classe du 1^{er} étage de l'élémentaire, il y a deux grands rideaux qui ne sont pas assez occultants et cela gêne lors de l'utilisation d'un vidéoprojecteur.
- les collègues de cycle 3 (les 3 classes de l'étage) utilisent quotidiennement leurs vidéoprojecteurs. Serait-il possible de les installer au plafond ? A moyen terme, il faudrait que toutes les classes d'élémentaire soient équipées.

L'école ajoute :

Pour l'ensemble des classes :

- Vérifier les stores de toutes les classes qui ne fonctionnent pas tous + les néons + les portes (grincements, protection doigts) + le serrage des vis des tailles/chaises réglables ainsi que des tables où les chaises sont attachées (des vis tombent).

Pour la maternelle :

- Les chasses d'eau des PS sont très bruyantes depuis la réparation du chauffe-eau.
- Mettre quelques portemanteaux dans la classe des PS (5 au niveau du chevalet, à hauteur d'enfants, pour mettre les blouses de peinture).
- Des délimitations de parterres (retourner la terre avant + terreau) au niveau de la maternelle.

Pour l'élémentaire :

- Toujours des problèmes d'eau chaude aux robinets de l'élémentaire. Cela est très gênant surtout lors des fortes chaleurs où les élèves ont besoin de boire.
- Le grillage de la cour d'élémentaire à refaire ; même si ce n'est pas la clôture demandée (rigide) au moins le changer car il est troué et pourrait devenir dangereux.
- Le thermostat du radiateur de CP (petite classe, rdc du bâtiment direction) qui ne fonctionne pas ; il est soit à fond, soit il n'y a rien du tout.
- Dans la classe de CM1 (étage, classe du milieu) : remettre les armoires bien contre les murs + mettre une butée pour éviter que la porte claque/cogne le mur lorsqu'on met en courant d'air + étagère à refixer.
- Prévoir 4 tables individuelles, pour des élèves taille CP-CE1, dans la classe du rez-de-chaussée au milieu (s'il y a des tables disponibles dans la commune, pas nécessairement besoin de commander).

Réflexions à mener :

- Avec des grosses chaleurs de plus en plus fréquentes et tôt dans l'année, l'isolation de l'étage est insuffisante. Il faisait près de 27° à l'étage par moments début juin.
- Avoir davantage de WC / robinets et notamment serait-il possible de réutiliser le local d'EPS qui était auparavant des toilettes (le local EPS pourrait être déplacé dans le bâtiment « Letenoux »).

La secrétaire de séance Mme Bourdon

Le président du conseil d'école M.Beer